



Agnès BUZYN,
Ministre des Solidarités
et de la Santé

Jean Paul DELEVOYE
Haut-Commissaire
à la réforme des retraites

Communiqué de presse

Paris, le 19 avril 2018

Agnès Buzyn et Jean-Paul Delevoye ouvrent les premiers échanges visant à construire un système universel de retraite

Chargé par le Gouvernement de préparer et de conduire la concertation sur la réforme des retraites auprès d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, Jean-Paul Delevoye, Haut-Commissaire à la réforme des retraites poursuit son cycle de rencontres avec les partenaires sociaux. Agnès Buzyn et Jean-Paul Delevoye auront l'occasion de s'exprimer sur cette réforme qui vise à créer un système universel de retraites au colloque organisé par le Sénat ce jeudi 19 avril.

Les échanges de cette semaine, qui se poursuivront jusqu'au 24 avril ouvrent une première concertation sur un des 6 grands blocs thématiques qui jalonnent l'agenda de la réforme. Les trois premiers blocs consacrés aux grands principes du nouveau système de retraite seront discutés jusqu'à l'été.

1. **La construction d'un système universel, commun à tous les actifs** où sera abordée la définition du nouveau régime en termes de périmètre, de niveau de couverture, d'assiette et de taux de cotisation (avril- mai)
2. **La construction d'un système redistributif et solidaire** avec la prise en compte des droits non contributifs liés à la maladie, la maternité, au chômage ainsi que les minima de pension (mai-juin)
3. **La construction d'un système tenant compte des évolutions de la société** avec l'examen des droits familiaux et la question de l'égalité entre les femmes et les hommes (juin-juillet)

Les trois autres blocs seront discutés à partir de l'automne et porteront sur :

4. **Les conditions d'ouverture des droits à retraite** avec notamment l'objectif de donner plus de liberté dans la transition vers la retraite
5. **La reconnaissance des spécificités de certains parcours professionnels** où seront examinées les conditions des départs anticipés à la retraite
6. **La construction d'un système pérenne, responsable et solide** où seront abordées les questions de gouvernance, de pilotage et d'organisation du système universel ainsi que les modalités de transition entre l'ancien et le nouveau système.

Chaque bloc est composé de 2 réunions bilatérales par organisation : la première rencontre est consacrée à un échange autour d'un diagnostic, d'un constat problématisé, pour ensuite aborder des questions ouvertes lors d'une deuxième séance de travail.

Le Haut-Commissaire à la réforme des retraites rencontre les confédérations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, CGT, FO, UNSA), les organisations patronales (CPME, MEDEF et U2P), ainsi que la FNSEA.

Cette concertation s'accompagnera d'un dispositif de consultation et de participation citoyenne qui sera lancé mi-mai et qui reposera notamment sur une plateforme de consultation en ligne (participez.reforme-retraite.gouv.fr) et la tenue de plusieurs ateliers participatifs sur tout le territoire.

Les orientations de la réforme seront proposées par le Haut-Commissaire à la réforme des retraites en fin d'année 2018 ou début 2019. La présentation du projet ouvrira une nouvelle phase de concertation avec les partenaires sociaux.

Contact presse :

Claire Bonnetier Claire.bonnetier@retraites.gouv.fr

01.40.56.48.53 | 06.66.64.93.18